

15ème législature

Question N° : 44791	De M. Xavier Breton (Les Républicains - Ain)	Question écrite
Ministère interrogé > Tourisme, Français de l'étranger, francophonie et PME		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > commerce et artisanat	Tête d'analyse > Aide aux stations-service indépendantes	Analyse > Aide aux stations-service indépendantes.
Question publiée au JO le : 15/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Xavier Breton attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, et auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des PME au sujet des stations-service indépendantes. Il y en avait 33 000 au milieu des années 1980 contre 6 000 aujourd'hui. Pourtant, le parc automobile national est encore très majoritairement composé de véhicules utilisant des carburants traditionnels. De plus, ces stations-service ne vendent pas seulement du carburant, elles sont dans de nombreuses zones rurales et isolées le dernier commerce de proximité, qui sert de relais pour les colis, de plateforme de livraison de pain ou encore de supérette alimentaire. Cependant, de nombreuses stations-service indépendantes risquent de disparaître d'ici 2030 en raison des coûts très élevés du passage des carburants fossiles traditionnels aux énergies comme l'électricité, le gaz naturel et l'hydrogène. Alors qu'une pompe à carburants fossiles coûte 50 000 euros, les bornes de chargement ultra-rapide coûtent 100 000 euros, les stations de gaz naturel comprimé coûtent 400 000 euros et presque un million pour du gaz naturel liquéfié. Cette transition écologique crée une charge immense pour ces entrepreneurs. Aussi il lui demande ce que compte faire le Gouvernement afin de venir en aide aux stations-service indépendantes.